

Le quorum étant atteint, Monsieur le Vice-Président CoFVU ouvre la séance à 9 H 40 et fait lecture des pouvoirs.

### 1. [Approbation du relevé de décisions de la séance plénière du 06 juin 2019](#)

En l'absence de remarque, le relevé de décisions de la séance plénière du 06 juin 2019 est **adopté à l'unanimité**.

### 2. [Bilan de la certification Décret Qualité par LRQA et bilan des conseils de perfectionnement](#)

L'audit mené le 27 mai 2019 par LRQA dans le cadre de la démarche qualité en formation continue a permis la levée de la non-conformité mineure sur les conseils de perfectionnement établie en 2018 et attribue la certification Décret Qualité à l'UPHF.

Les axes de progrès portent sur la mesure de la performance et des initiatives de développement durable. Des recommandations subsistent sur les conseils de perfectionnement : révision de leur composition, renforcement de la vérification de l'efficacité des actions et amélioration de la saisie.

La responsable qualité présente les résultats de ces conseils : taux de réalisation et taux d'actions suivies ainsi que quelques exemples d'actions menées en composantes. Un rappel est fait sur les règles de composition des conseils.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'université devra suivre le référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences. L'apprentissage devra être certifié comme la formation continue.

### 3. [Bilan annuel d'activités :](#)

Les bilans présentent le récapitulatif des actions menées par et sous la direction :

- Du Vice-Président délégué au Numérique et à l'Innovation dans le cadre des inscriptions en ligne, du développement de plateformes (réorientation, up2u : les composantes peuvent déposer les sujets d'examens et les étudiants peuvent les consulter) et de salles actives ;
- De la Vice-Présidente déléguée à la Réussite Etudiante et à la Vie Etudiante dans le cadre de l'information, l'accueil, l'accompagnement vers la réussite des étudiants et la vie étudiante jusqu'à l'insertion professionnelle ;
- Du Vice-Président délégué aux Relations Internationales dans le cadre du développement des partenariats avec l'étranger pour les échanges étudiants ;
- Du Vice-Président délégué à la Culture, aux Initiatives et à la Citoyenneté dans le cadre de l'animation culturelle du campus.

### 4. [Vote sur le règlement du contrôle des connaissances](#)

- Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (FLLASH) : la directrice adjointe de la FLLASH précise que le document change peu, il y a eu une correction et le changement de nom d'un service.

Il est **adopté à l'unanimité**.

- Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes (ISTV) : le directeur de l'ISTV présente la réglementation pédagogique en cycle Licence et celui en cycle Master.

Il est **adopté à l'unanimité**.

#### 5. Modalités d'application du contrôle d'assiduité :

Madame la Vice-Présidente déléguée à la Réussite et la Vie Etudiante aborde les modalités d'application du contrôle d'assiduité. A la demande des étudiants et des enseignants, ce point est reporté. La notion de présence aux examens doit être affinée.

#### 6. Information sur l'appel à projets « Bienvenue en France »

Madame la Vice-Présidente déléguée à la Réussite et la Vie Etudiante indique qu'en novembre dernier, le gouvernement a décidé de mettre en place une stratégie d'attractivité pour les étudiants internationaux, qui repose notamment sur l'amélioration des conditions d'accueil de ces derniers. L'université a bénéficié en 2019 d'une subvention de 50 000 euros au titre du soutien aux bureaux d'accueil.

En plus de cette subvention, L'UPHF a décidé de répondre aux trois axes de l'appel à projets « Bienvenue en France » :

- Axe 1 : le parrainage par les pairs. Le projet intitulé « Bienvenue à l'Université Polytechnique Hauts-de-France ! » porté par la Vice-Présidente déléguée à la Réussite et la Vie Etudiante, prévoit l'accueil des étudiants primo-entrants par un étudiant parrain. Ce projet est subventionné à hauteur de 20 000€.
- Axe 2 : cours de Français Langue Etrangère (FLE). Le projet « DUO-FLE » porté par la directrice du Centre de Ressources en Langues et le pôle Relations Internationales, renforce l'offre FLE à destination des étudiants peu ou pas francophones par la création d'un module d'ouverture (en immersion dans le quotidien « à la française » et collaboratif grâce à des tandems étudiants). Cet axe est subventionné à hauteur de 30 000€.
- Axe 3 : offre en langues étrangère. Le projet « Ton accueil, Notre préoccupation » porté par le Directeur Général des Services, prévoit de développer la qualité de la prestation d'accueil pour son personnel. Ce projet est financé à hauteur de 8 000€.

## 7. Information sur la répartition de l'enveloppe allouée pour Parcoursup

Dans le cadre des moyens accordés au titre de PARCOURSUP et de l'ouverture de places supplémentaires, l'établissement bénéficie pour l'exercice 2019 d'une dotation ministérielle de 241 600 € (128 000€ pour la FLLASH, 56 000€ pour la FDEG, 32 000€ pour l'IAE et 25 600€ pour l'ISTV). L'ouverture de places supplémentaires se traduit aussi par du financement en investissement, 272 000€ pour la FLLASH (laboratoire de langue), 68 000€ pour la FDEG pour rénover des salles et 42 500€ pour l'ISTV pour la création d'une salle informatique.

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement et des parcours personnalisés prévus par la loi ORE, l'établissement bénéficie d'une dotation de 301 717€ au titre de l'exercice 2019. Ces sommes correspondent à de la masse salariale et se traduiront par des vacances et du tutorat étudiant. L'IUT intègre le dispositif des remédiations cette année.

## 8. Information sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Le chargé de mission « risque psycho-social et qualité de vie au travail » référent pour la « lutte contre les violences sexistes » présente la mise en place d'une cellule d'écoute pour les victimes de violence sexistes et sexuelles, Le but est de rencontrer la victime. Cela répond à une demande de la ministre.

Une adresse mail est créée : [violences-sexistes@uphf.fr](mailto:violences-sexistes@uphf.fr)

Derrière cette adresse, deux écoutants : le chargé de mission et la responsable du développement des compétences et du conseil en mobilité carrière.

Un colloque sur les violences sexistes s'est déroulé le 11 juin.

Une formation par le collectif CLASCHES sur le harcèlement sexuel a réuni 14 participants le 19 juin.

En l'absence d'autre question, la séance est levée à 11 H 45.

## Etaient présents

---

M. BARBIER, Vice-Président COFVU (sans voix délibérative)

### Membres présents avec voix délibérative :

Collège A : MM. BEN BARKA, FERGOMBE, DELOT.

Collège B : Mmes et MM. MORGAND, SCOYEZ, RICHARDOT, DELEVAQUE, HENRY.

Collège BIATSS : Mme et MM. FLOQUET, JOLY, PODSADNY.

Collège usagers : Mmes et M. HADDAR, LALLEMANT, LEVIONNAIS, FOURRE.

Collège des personnalités extérieures : Mme MORMENTYN

**Membres invités** : Mme et M. CALLENS, VAN OOST.

**Pouvoirs** : Mme NIEMCZYK à Mme RICHARDOT

Mme EBEL à M. PODSADNY

Mme LAHOUCHE à Mme FOURRE

Mme LALOU à Mme HADDAR

Fait à Valenciennes le 18 juillet 2019

Le Vice-Président COFVU,

Pr F. BARBIER